L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS,
LUNDI, (MATIN,) 4 AVRIL 1831.

NOTE GÉNÉRALE DES CANDIDATS POUR LE CONSEIL-DE-VILLE.

(*Les élections ont lieu aujourd'hui.*)

MM. J. R. HYDE et THOMAS TOBY sont candidats pour représenter le 1er. district.

Mr. YVES LEMONIER sera soutenu pour Alderman du second district par un grand nombre de votans.

Un grand nombre d'électeurs du 2ème. district, soutiendront Mr. JOHN H. HOLLAND, à la prochaine élection d'Aldermen.

Le Doct. THOMAS continuera à servir comme Alderman du 3e. district, s'il est élu.

Mr. PIERRE SOULÉ est candidat pour représenter le 5ème. district au Conseil-de-Ville.

MM. FS. GAIENNIÉ, NATHANIEL EMERON, et COTTON HENRY, pour le 6ème. district.

MM. S. D. DIXON, L. A. NADAUD, et J. M. BACH, pour le 7ème. district.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 4 avril.

On nous a communiqué des journaux de Liverpool reçus par l'Hercules, du 15 février, et de Londres du 14, c'est-à-dire d'un jour plus récents que ceux que nous avons eus précédemment. Nous n'y avons rien remarqué de bien important, si ce n'est la résignation de Talleyrand, par suite de la politique pleine de niaiserie et d'incertitude du cabinet français; et la fermeté déployée par le gouvernement belge à l'occasion d'un nouveau protocole conclu à Londres le 7 février, entre les plénipotentiaires des grandes puissances. On trouvera plus bas quelques articles qui ont trait à ces faits.

Un journal de Londres du 13, le *Ballot*, s'exprime avec franchise sur la question belge: après avoir blamé la faiblesse que décèle la politique du gouvernement français, il ajoute que rien devrait empêcher la Belgique et la France de resserrer les liens de sympathie qui unissent les deux peuples, et que cette dernière puissance ne peut rien avoir à craindre de l'Angleterre dont la situation intérieure, sous quelque rapport qu'on l'examine, demande le maintien de la paix.

Le courrier de la Mobile a apporté les journaux de New-York du 18 du mois dernier, ceux de Baltimore du 19 et ceux de Charleston du 24; ils ne parlent d'aucun arrivage d'Europe.

Nous n'oublierons pas de rappeler au public que c'est demain qu'aura lieu, au Théâtre d'Orléans, le bénéfice de Mme. Clozel. La représentation se composera de *Marie Stuart*, tragédie, des *Rivaux d'eux-mêmes*, comédie, et de M. *Mouton*, vaudeville nouveau. M. Aristippe jouera dans les deux premières pièces, et la bénéficiaire remplira le rôle de *Marie*.

(*Communiqué.*)

FABRIQUE DE L'EGLISE CATHOLIQUE.

Tout, au 19e. siècle, doit avoir un but d'utilité, et une marche analogue à l'esprit du tems! si donc, il se trouvait une institution qui fût une véritable anomalie dans l'etat actuel de la société; ne devrait ou pas s'empresser de la mettre en harmonie avec les usages et les lois? mais si, à cette institution, la routine, plus puissante que la raison, attachait la rouille de la goutteuse; il n'est pas douteux que tous les citoyens ne dussent, s'empresser de la rajeunir, pour en tirer les avantages que la loi de son incorporation pourrait en laisser espérer.

On devine sans peine, à ce tableau, qu'il est question de la fabrique! espèce de pouvoir occulte et arbitraire, qui esquive, depuis tant d'années, les attaques auxquelles il s'expose sans cesse! Espèce d'administration, qui tenant ses pouvoirs des membres de la corporation catholique, n'en affecte pas moins l'absolutisme: et qui, s'élevant au-dessus des règles les plus consacrées en matière d'administration, se retranche dans un *mutisme* systématique, et se refuse à laisser pénétrer le public, dans le dedale de ses opérations. Telle a été, jusqu'à présent, cette fabrique dont on désire en vain, depuis tant de tems, voir modifier les principes, et régulariser la marche.

Une circonstance s'offre, à cet égard, dont profiteront sans doute les catholiques: c'est celle de remplacer, sept des immuables de la fabrique, par des gens qui professent quelque penchant pour des idées plus modernes, et quelque respect pour les droits de leurs commettans.

Il ne suffit plus, aux nécessités présentes, que des notabilités occupent les rangs de la fabrique! et que le respect qu'inspire le caractère de plusieurs de ses membres, impose assez au public pour qu'il n'ose s'immiscer dans ses propres affaires! il faut, au contraire, nommer des individus qui sachent, à propos, céder aux exigences; et qui ne pensent pas que ce soit attenter à leur respectabilité, que de s'enquérir de la façon dont ils administrent les revenus de la corporation.

Il s'agit ici d'une question grave, où se trouvent combinés les intérêts temporels, et ceux même du culte! il ne s'agit de rien moins, que d'établir un nouvel ordre de choses, d'après les principes de la justice et de la raison!

Les biens de l'église ne sont pas, ici, ceux d'une caste privilégiée! ils sont ceux d'une corporation de citoyens professant un même culte, et les revenus en sont consacrés à l'entretien du culte et de ses ministres, au maintien de ses institutions, et à des œuvres de charité!

Si donc ces biens sont ceux de la communauté, s'ils ont une destination déterminée, les administrateurs, délégués par les membres de la communauté, forment-ils une puissance indépendante dans ses actes? un pouvoir, enfin, qui ne doive compte qu'à lui même de ses faits et de ses volontés? cette question, posée depuis des années, est encore à résoudre! l'immutabilité que s'est procurée, jusqu'ici, la fabrique; en a fait pour nous, un conseil suprême et sans inspection; puisque ces messieurs, se partageant les emplois de collecteurs, et de trésoriers, n'ont d'autre contrôle que l'autorité qui émane d'eux-mêmes! Pourquoi donc les délégués d'une autorité légale, qui est la corporation catholique, se dispenseraient-ils de soumettre leurs actes à leur commettant? pourquoi se sont ils tant de fois refusés à rendre un compte, clair et détaillé, des sommes considérables qu'ils ont reçues? loin de compromettre, en cela, leur respectabilité, ils eussent certainement mis au jour les résultats les plus satisfaisans! que leur en coûtait-il de nous éclairer sur le bien qu'ils *ont* fait avec nos deniers! nul doute que de si respectables gens n'en aient fait un usage louable! mais, encore, faut-il que nous jouissions, comme eux, des heureux fruits de leur sagesse!

Les revenus de la corporation catholique sont considérables; et pourtant nous ne voyons, autour de nous, aucun monument qui nous atteste l'utile emploi de ces richesses! aucune institution qui nous rassure sur l'exécution de nos devoirs envers les malheureux!

Que sont, en effet, après un si long terme l'établissement d'une chapelle obituaire, et d'un nouveau cimetierre. Ce dernier objet, véritable cloaque, dont on n'a pas même pris soin d'élever le sol, n'est-il pas d'ailleurs, plus productif que le plus élégant des Bazars d'une grande cité!

Que l'on prenne la peine de calculer, sans exagération, ce que peuvent rapporter le prix des fours! celui même de l'espace exigu qu'occupe vent, on ne le submerge, qu'en brisant sa frêle et dernière demeure! que l'on cumule ces deniers, arrachés souvent à l'indigence en pleurs; et l'on verra ce que cette seule branche de revenu doit faire entrer dans les coffres de la fabrique! que l'on y ajoute le prix des messes, celui des services, des catafalques, des tentures &c. puis les loyers des maisons, des terrains! et l'on verra, qu'avec de pareilles richesses, ce n'est pas trop exiger que d'en vouloir appercevoir l'emploi.

C'est avec raison que l'on s'étonne, de ne pas voir s'élever, dans l'un et l'autre faubourg, des des succursales décentes, à l'usage de cette foule de catholiques qui sont privés d'assister à l'office divin; soit à cause de la distance, à laquelle ils sont de l'église, soit par l'insuffisance du monument rétreci, auquel on donne le nom de cathédrale.

C'est avec raison que l'on s'étonne de la mesquinnerie et du délabrement des objets qui servent au culte. Et sans prétendre à la magnificence, ou voudrait du moins, de la décence dans les ornemens! car, si le catholicisme exige certaine pompe, ou souhaite avec justice, qu'elle soit exempte du ridicule qu'entraîne après soi l'assemblage de misère et d'oripeaux qu'étalent nos solennités.

Nous sommes catholiques, et à ce titre, nous croyons avoir droit d'exiger que nos prêtres puissent vivre de l'autel; et que, dignes qu'ils sont, de considération, on ne les déconsidère pas, en les forçant de suppléer, par des aumônes reçues, à l'indigence d'un traitement, où la parcimonie lutte avec la dureté la plus révoltante!

Nous sommes catholiques! et puisque nous avons un évêque, qui par ses talens, et sa dignité personnelle, mérite la haute place qu'il doit à ses vertus; et qu'il occupe, dans la hiérarchie de l'église; nous voudrions que ce chef de la congrégation catholique reçût un traitement régulier et convenable! nous voudrions aussi que nos marguilliers ne s'arrogeassent pas le droit de méconnaître un pontife que réclame notre croyance; et dont le ministère importe à la régularité d'un culte pratiqué par une immense quantité de citoyens.

Or, nous le demandons, qu'avons nous obtenu de tout cela, de la munificence de notre fabrique! et sous le rapport de la charité, quelques places gratuites, dans des écoles privilégiées, suffisent-elles pour satisfaire la bienfaisance d'une corporation riche et amie des lumières! avons nous tort enfin, de blâmer cette puissance occulte et absolue qui dispose, ordonne, dispense à son gré! saisissons donc l'occasion qui se présente de changer un ordre de choses si routinier, et si impopulaire; et choisissons de nouveaux marguilliers à idées plus neuves, et plus constitutionnelles! des mandataires enfin qui puissent nous tirer de cette ornière où l'on nous tient embourbés..

Nous pensons que des citoyens doivent se démuseler dès qu'ils sentent qu'on prend sur eux une autorité arbitraire! et nous croyons qu'il, est temps de nous tirer d'une tutelle aussi insultante pour les individus, que pour la masse des catholiques.

Nommons donc des marguilliers instruits dans nos lois, et dignes de la confiance que nous leur accorderons! et sans méconnaître les vertus, par lesquelles se recommandent la plus part de ceux qui doivent sortir; mettons à leur égard, en pratique, ce système de rotation tant préconisé, dans d'autres circonstances, par quelques uns des IMMUABLES de la fabrique!

Le tiquet suivant se recommande de lui même par les noms qu'il contient, et il sera soutenu par une immense majorité des catholiques.

Marguilliers.

F. GAIENNIÉ.	J. BERMUDEZ.
B. BEAUREGARD.	CHS. MAURIAN.
T. S. KENNEDY.	FELIX TALA.
LOUIS DAUNOY.	

COMMUNIQUÉ.

MEXICO, *jeudi 10 février* 1831.

Bureau des finances. Département du gouvernement. Section première.

Legation des Etats-Unis mexicains auprès de S. M. B.

N°. 15. A Son Excellence—Les mouvements populaires qui se sont succédé dans cette capitale à l'ouverture du parlement, bien qu'ils n'aient pas été d'un caractère alarmant, ont cependant influé sur les fonds anglais à ce point que les fonds consolidés les plus solides ont baissé dans deux jours, de sept pour cent, ce dont il n'y avait pas eu d'exemple depuis l'année 1815. Je ne m'étonne donc pas, que les fonds étrangers, qui se règlent toujours sur les fonds consolidés, aient baissé à proportion, et que les nôtres soient en conséquence arrivés à trente. Heureusement que les bonnes nouvelles que vient de porter le paquebot de Mexico, relativement à la situation actuelle du pays, et aux espérances favorables qu'il a données aux porteurs de nos bons, qu'ils verraient bientôt leurs propositions acceptées et réalisées, sont venues relever notre crédit et le faire remonter au point que, le jour même de l'arrivée de ce paquebot nos fonds sont montés de deux pour cent, pendant que les consolidés continuaient à baisser. En toute autre circonstance nos fonds eussent monté de huit à dix pour cent. Hier ils étaient à 36½, et ils se soutiendront ainsi avec de légères variations, jusqu'à l'arrivée de l'autre paquebot par lequel on espère apprendre que la loi qui est relative à ces fonds aura été approuvée, et que les vice-consuls de Vera Cruz et de Tampico ont commencé à percevoir le sixième, ainsi qu'il a été convenu. Dieu le veuille, parce que si nous payons religieusement notre contrat, nul doute que nous n'obtenions ici tout l'argent dont nous aurons besoin; vous ne pouvez vous figurer combien notre crédit a gagné, ainsi que la considération politique dont nous jouissons ici, depuis qu'on a pu penser en Angleterre, qu'on pouvait se fier aux personnes qui sont à la tête de notre gouvernement; de même, vous ne devez pas douter qu'il serait impossible de maintenir notre crédit, si les espérances que nous avons données ne se réalisaient pas.

Dieu et Liberté.--Londres, 20 novembre 1830 —*Manuel E. de Gorostiza*—A S. Ex. le secrétaire d'Etat et du bureau des finances.

Pour copie conforme, 9 février 1831—*Pavon.*

Nlle -Orléans, 1er. avril 1831.
UN MEXICAIN.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE.

LIVERPOOL, 15 février.

Le *Courier* de Londres a reçu de son correspondant de Bruxelles les deux communications importantes dont la teneur suit; la première est datée du mercredi 9 février, à 10 heures du soir:

"Un protocole du congrès de Londres (daté du 7 du courant,) a été communiqué ce soir au gouvernement provisoire; les puissances déclarent que non seulement le gouvernemeut français est résolu à rejeter l'offre de la couronne de Belgique faite au duc de Nemours, mais qu'il adhère au protocole du 20, et en conséquence *désavoue* la lettre du comte Sébastiani. Elle déclarent en outre, que dans le cas où le duc de Leuchtenberg serait de nouveau proposé et élu, il ne serait reconnu par aucune d'elles. Ce document *solennel* et *authentique* tranche définitivement la question des deux princes, et laisse le champ ouvert à de nouvelle combinaisons."

La seconde communication est datée du soir du jeudi suivant:—

"M. Bresson ayant refusé de signer la note envoyée au gouvernement provisoire, avec le protocole du 7, la commission diplomatique n'a pas voulu mettre ce document sous les yeux du congrès, et l'a renvoyé à lord Ponsonby. Ce fait a été annoncé au congrès par M. Van-der-Weyer, qui a déclaré qu'il ne pouvait être conforme à la *dignité* de la nation de recevoir aucune communication relative au duc de Nemours d'aucune autre puissance que de la France, ou des délégués du gouvernement provisoire à Paris. En un mot, la Belgique proclame un souverain mépris pour la conférence, et elle en donne une preuve suffisante en rejetant le protocole."

LONDRES, 13 février.

TALLEYRAND.—Un journal du matin dit que ce prince est tellement affecté du tour que la politique du cabinet français a pris à l'égard de la Belgique, qu'il a donné sa démission et a formé le projet d'habiter l'Angleterre.

FRANCE.

HAVRE, 2 février.

—Un des membres de la commission coloniale, ou plutôt anti-coloniale, a fait remettre à un journal, pour être insérée dans la partie non payée, la note suivante:

"M. le ministre de la marine présentera incessamment à la chambre des pairs le projet de loi sur les colonies françaises; le travail de la commission chargée de ce projet de loi, est, dit-on, de nature à *satisfaire toutes les exigences sans blesser aucun intérêt*. M. d'Argout et la commission elle-même ne tarderont pas à recevoir les marques de reconnaissance de toutes les personnes qui *y sont intéressées*.

(*Constitutionnel.*)

Intéressées à la commission, sans doute? car nous doutons fort que le projet de loi soit assez miraculeusement fait pour satisfaire à la fois tant d'intérêts rivaux, tant d'exigeances contraires, et deux principes incompatibles. Mais la commission a peut-être trouvé la pierre philosophale; c'est ce que nous allons voir.

En attendant ce prodige avec foi et humilité, nous proposerons non pas seulement des actions de grâces à la commission coloniale, mais bien encore de conserver cette précieuse et unique commission pour lui donner à faire tous nos projets de loi à venir. Ce n'est pas au milieu des embarras que nous éprouvons qu'il faut se priver du plus précieux secours, et du plus étonnant bienfait que la providence du pays pût nous envoyer.

Combien la publicité est absurde quand elle a renoncé à l'independance, qui est son plus bel apanage, et au sens commun, qui est la première de ses conditions d'existence?

(*Jour. du Havre.*)

PARIS, janvier.

—On nous dit que la commission chargée de l'organisation de l'artillerie de la garde nationale de Paris a arrêté le mode de cette organisation.

Le corps de l'artillerie serait composé de douze compagnies. Chaque compagnie serait attachée à une des légions d'infanterie, et recrutée dans l'arrondissement municipal dont cette legion porte le numéro. Les compagnies auraient chacune soixante hommes de personnel, servant deux pièces de 8. Trois compagnies formeraient une batterie de six pièces attachée à une brigade de trois légions. Le commandement des batteries appartiendrait à des chefs d'escadron, ayant sous leurs ordres chacun trois capitaines, trois lieutenans en premier et trois lieutenans en second. Ainsi chaque compagnie aurait trois officiers.

Neuf officiers par batterie, c'est beaucoup peut-être; on doit penser que la commission, en donnant pour le service des 24 pièces de canon, 720 hommes, c'est-à-dire à peu près quatre fois autant de canonniers qu'il en faut pour les quatre batteries montées, a songé à l'artillerie de position, dont le service deviendra nécessaire quand les fortifications de Paris seront achevées.

Nous ne savons comment seront nommés les officiers. Si l'on suit l'ordre établi dans la garde nationale, on nommera par compagnies et non par batteries. Il n'y a pas là de danger, cependant il peut arriver que tel arrondissement n'ait pas de sujets capables d'être de bons officiers d'artillerie; et il faut avoir autant que possible, des hommes un peu expérimentés, quand les chances de guerre ne sont pas impossibles. Pour les chefs d'escadron, sans doute, l'élection ne devra pas se restreindre aux arrondissemens respectifs des brigades. Car, comme il est absolument nécessaire de donner pour commandans aux batteries des officiers d'artillerie qui n'aient pas d'apprentissage à faire, il faut que les artilleurs, s'ils étaient chargés, en conséquence, de la loi ne donne qu'à eux le droit d'élire, puissent choisir partout les chefs d'escadron.

On ne sait pas si les batteries, constamment placées, par l'organisation, en compagnies, sous les ordres des généraux de brigade, formeront un corps sous le commandement d'un colonel spécial, pour l'instruction et la discipline. La commission pèsera sans doute, avant de rendre publique une organisation long tems attendue, les inconvéniens des deux modes: elle réglera un service difficile à régler, car il s'agit d'un corps militaire composé de citoyens. Elle décidera si l'artillerie aura un parc général, si, au contraire, il y aura quatre ou douze parcs; elle dira comment les quatre batteries se réuniront pour les grandes manœuvres; elle réglera comment se fera la séparation, au besoin, des batteries de campagne, et du service des redoutes; elle arrêtera les divisions, des sections, et leur attachera leurs commandans. C'est un travail important que celui-là, et nous devons espérer de la commission que toutes les questions qui s'y rattachent seront résolues avec intelligence et maturité.

(*Constitutionnel.*)

COMMERCIAL.

Extrait du New-Orleans Price-Current, du samedi 2 avril.

Le TEMPS est toujours favorable aux affaires du dehors, et le Mississipi est au même point que lors de notre dernier rapport, dix huit pouces au-dessous de la marque des eaux hautes.

COTON.—Arrivé depuis le 25 du mois dernier, de la Lousiane et du Mississipi 5,701 balles, du lac Pontchartrain 134, du Nord Alabama et du Tennessee 6,990, d'Arkansas 23; en tout 12,848. Expédié dans le même laps de temps, pour Liverpool 7,562 balles, pour le Havre 1032, pour New-York 1,227, Boston 509, pour Philadelphie 69, pour Baltimore 254; en tout 10,653, ce qui fait une augmentation de 2,195 balles, et nous laisse un approvisionnement de 76,603 y compris tout ce qui est embarqué sur les navires non expédiés depuis le 31 du mois dernier. La semaine dernière le marché a été extraordinairement animé, il s'est fait des transactions considérables à une augmentation d'environ ¼ cent sur les meilleures qualités Louisiane et Mississipi; les inférieures ont été négligées. Dans les Nord-Alabama et Tennessée il s'est fait assez d'affaires, toutefois sans aucune augmentation des cotes précédentes; les meilleures qualités sont plus en demande qu'à l'ordinaire, tandis que les communes languissent, et n'obtiennent qu'avec difficulté les prix cotés.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Ordinaire	6½ @ 7	Bonne demande.
Moyen	7¼ @ 7¾	
Beau	8¼ @ 8½	
Bon à beau	8¾ @ 9	
Bon à fin	9¼ @ 10	

SUCRE *sur les habitations.*—Aucun changement dans les prix n'a eu lieu depuis nos dernières remarques, 4½ à 5¼ cents. Le marché est le même qu'à l'ordinaire, assez bon. Expédié cette semaine, pour New-York 1 bt. 4 bls., pour Philadelphie 125 bts. 1 bl., pour Charleston 301 bts., pour Baltimore 193 bts. 18 bls., pour Boston 1 bt, 7 bls.; en tout 711 bts. 30 bls.

MELASSE *sur les habitations.*—Les prix sont les mêmes que précédemment, 12½ à 14 cents, selon la distance de la ville. Ventes en ville, 17 à 18½, selon la quantité et les circonstances, bques. comprises. Le marché est toujours à-peu-près le même, il n'est ni actif ni languissant. Expédié cette semaine, pour N.-York 939 bts. 70 bls., pour Philadelphie 142 bts. 141 bls., pour Charleston 15 bls., pour Baltimore 507 bts. 233 bls., pour Boston 14 bls.; en tout 1588 bts. 473 bls.

TABAC.—Il s'est fait cette semaine des ventes de plus 100 bts., à différents prix, selon la quantité et la proportion des différentes espèces, comme suit: *croisé* 1¾ à 2, *seconde qualité* 2½ à 3, première qualité 3¾ à 4 cents. Les cotes actuelles sont établies d'après une vente de 400 bts., et, autant que nous pouvons compter sur l'étendue de nos informations, sont conformes aux prix maintenant demandés, savoir 2, 3,3¾; quelques détenteurs tiennent ferme à 4 cents, pour des choix de première qualité. Arrivé cette semaine, 616 bts.; expédié 37. Approvisionnement 5198 bts.

La FARINE a augmenté et est en bonne demande, à $5,50. Les demandes pour l'exportation sont toujours bonnes. L'approvisionnement n'est pas considérable.

CAFÉ.—Nous continuons à coter le *vert* de la Havane, comme la semaine dernière, 11 à 11¾ cents. Bonne demande.

CHANDELLES.—Les *moulées* et le blanc de baleine sont aux mêmes taux que la semaine passée, rares, et en bonne demande aux cotes.—Blanc de baleine 29½ à 30; chandelles 11 cents la livre.

RIZ.—Il n'y a rien de nouveau à dire sur le marché; les prix sont les mêmes que la semaine dernière, 3 à 4¼ cents.

Le WHISKEY est encore rare, et il s'écoule promptement à 30 cents le galon.

FRET.—Le taux coté précédemment pour les ports étrangers est toujours courant; au cabotage, il y a eu une augmentation. Les navires sont rares, et n'éprouvent aucun délai par manque de fret.

NÉCROLOGE.—(*Communiqué.*)

Le 29 mars 1831, à la suite d'une maladie longue et douloureuse, est décédée dans cette ville *Marie-Anne-Sophie-Adélaïde*-CARSTEUS, agée de 69 ans, épouse de Louis Laporte.

Bonne mère, bonne épouse, bonne amie, sa vie était consacrée au bonheur de tout ce qui l'entournit, elle fût douée des plus rares vertus, et chérie de tous ceux qui furent assez heureux pour la connaître. Son courage et sa résignation aux décrets de la providence, ne se sont point démentis un seul instant; elle emporte avec elle le tribut d'estime, et d'admiration que l'on doit au mérite d'istingué.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Cassanda, Smith, Havre, J G Stevenson.
Barque Mary, Nesemith, Liverpool, Gordon, Forstall & co.
Brick Eliza, Pahner, Boston, Capitaine.
Brick Delta, Parker, Boston, Capitaine.
Brick Victoria, salvi, Vera-Cruz, S Cucullu.
Goël. Juniata, Wessells, Soto la Marina, Lizardi Frères.
Goël. Peramount, Toby, Portsmouth, Capitaine.
Goël. Tepeyac, Cortayer, Tampico, Lizardi Frères.

EXPÉDIÉ VENDREDI.

Navire Shepherdess, Cooke, Liverpool, R D Shepherd & co.
Navire Canova, Whitney, Liverpool, L H Gale.
Brick Rodney, Jones, New-York, P B Penny.
Brick Phœnix, Radick, Glasgow, P B Penny.
Brick Huskisson, Corkindall, Liverpool, Tayleur, Grimshaw & Sloane.
Goël. Crescent, M'Laran, N-York, B Booth & co.
Goël. Mobile, Johnson, Mobile, P B Phelps.
Goël. Hope, Burdick, Erasoria, P B Penny.
Goël. Amanda Malvina, Buchanan, Charleston, Capitaine.
Bateau Leopard, Gibbs, Apalachicola, Capitaine.

ARRIVÉS.

Navire Hercules, Rich, de Liverpool.
Navire Montpellier, Welch, New-York.
Navire Warren, Studley, Boston.
Navire Eagle, McKnight, New-York.
Brick Clio, de Boston.
Brick Paul Jones, de Portsmouth.
Brick Carroll, Richards, de New-York.
Brick Soule, Soule, Boston.
Brick Mary, M'Lean, Providence.
Brick Jasper, Rich, Baltimore.
Brick Iris, Hardy, Newport.
Brick Venus, Rossano, Gênes.
Brick Tay, Coburn, Charleston.
Brick Scotland, Carr, de la Havane.
Goël. Elizabeth, Allen, de la Jamaïque.
Goël. Leader, Flander, Portsmouth.
Goël. Lozier, Haley, Iberia.
Goël. William, Eckehart, Matanzas.
Goël. Robert Centre, Murray, Mobile.
Goël. Isabella, Cummyre, Mobile.
Goël. Empress, Spicer, Apalachicola.
Goël. Washington, Ashley, Brassos St. Yago
Bateau Maje..., Spear, Brassoria.
Bateau à vapeur Belfast, Jackson, de Louisville.
Bat. à vapeur Pocahontas, Shause, Monroe.
Bateau à vapeur President, Gibert, de Nashville.
Bat. à vap. Pocahontas, Strong, Bayou Sarah
Bat. à vap. Walk-in-the-Water, Natchez.
Bat. à vap. Saratoga, Strand, de Monroe.
Bat. à vap. Bob Handy, Duteil, Opelousas.
Bat. à vap. Beaver, Kimball. Natchitoches.
Bat. à vap. Carof Commerce, Glover, Vicksburg.
Bat. à vap. Feliciana, Edgerton, Vicksburg.
Bat. à vap. Shepherdess, Turpin, Attakapas.
Bat. à vap. Courtland, Kelly, Vicksburg.
Bat. à vap. Peruvian, Srodes, Pittsburg.

☞ Le brick paquebot Trent, de New-York, s'étant jeté sur le navire Warren, qui était à l'ancre sur la barre, le brise son beaupré et s'est fait d'autres avaries; pour sauver son chargement il a dû le échouer près du Phare, ayant cinq pieds d'eau dans sa câle. Le Florida le déchargeait.

MEMORANDA.

En charge à Liverpool pour ce port, le 15 février, le Hindostan, Pattison.

Parti de Liverpool pour ce port, le 11 do, le Plata, Dinmoch.

Parti d'ici et arrivé à Liverpool, le 14 février, Ann-Mary Ann, Clark.

AVIS AU PUBLIC.—Voulant trouver un prétexte plausible pour augmenter le loyer d'une maison occupée par un de mes voisins, personne que j'estime sous tous les rapports, Mr. Joseph Lombart, chargé des affaires des Dames Religieuses, a prétendu que, c'était par les demandes réitérées que je lui avais faites d'arranger l'entourage qui separe les propriétés que nous occupons, qu'il était forcé d'augmenter ce loyer. Je déclare que je ne lui en ai parlé que deux fois, et que s'il a cru convenable d'augmenter le loyer ce n'a pas été par mes conseils ni par mes importunites à lui demander ces réparations, ce que Mr. Lombart a voulu donner à croire à mon voisin. Conséquemment je déclare que Mr. Lombart a fait une fausse mensonge.

4 avril—3 MATHIEU PETIT.

MENAGERIE.
POSITIVEMENT
La dernière semaine.

LE public est respectueusement informé que MM. Purdy, Macomber, Carley & Birchard, ont maintenant leur collection

DE 75 ANIMAUX VIVANTS,

Sur la Place près de la Douane,

où elle ne restera exposée que jusqu'au 11 de ce mois, les propriétaires devant partir pour Cincinnati.

Heures d'exhibition—de 10 à 5; et le soir, de 6 à 9. *Prix d'entrée:* quatre escalins; enfans au-dessous de 12 ans et domestiques, moitié prix. On donnera à manger aux animaux, en présence des spectateurs, tous les soirs à 8 heures. 4 avril

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraiche est aujourd'hui de $5, 50 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 45 onces de pain pour un escalin.

D. PRIEUR,
4 avril Maire.

TIRAGE DE LA LOTERIE
DE L'EGLISE EVANGELIQUE FR.
15ème. classe.
0 10 12 2
4 avril. D. MALCOLM, directeur.

Théâtre d'Orléans.

Mardi prochain, 5 Avril 1831,
BENEFICE DE
MADAME CLOZEL.
MARIE STUART,
Tragédie en 5 actes. Madame *Clozel* remplira le rôle de Marie, et Mr. *Aristippe* celui de Leycester—*Suivie de*
LES RIVAUX D'EUX-MÊMES,
Comédie en un acte. Mr. *Aristippe* remplira le rôle de Dorval—*Le spectacle sera terminé par la première représentation de*
MR. MOUTON,
ou LA JOURNÉE MYSTÉRIEUSE,
Vaudeville nouveau en un acte.

CIRQUE.

Aujourd'hui Lundi, 4 Avril 1831,
Les exercices commenceront par
LES FARCES DU MEUNIER.
Tours d'Equitation par le petit Joseph.
M. Creighton chantera une chanson comique.
Une nouvelle Entrée
Et une Manœuvre par toute la troupe.
Exercices d'Equitation par Madame Smith.
Le cheval Saladin fera ses tours ordinaires.
M. Nichols chantera ensuite.
Exercices d'Equitation, sans selle ni bride, par Mr. Birdsal.
Chanson comique par Mr. Creighton.
Le tout sera terminé par de
Grandes Voltiges
Exécutées par toute la troupe.

☞ Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie, et le spectacle commencera à 7.

PRIX D'ENTRÉE—Une piastre; enfans et domestiques, moitié prix. 4 avril

AL PUBLICO.

LA casualidad ha reunido en esta ciudad varios Actores y Actrices Españoles que forman una corta compañia teatral y que, excitados por algunos aficionados, han resuelto realizar un arreglo con la administracion del Teatro de Orleans, siempre dispuesta á aprovechar toda ocasion de complacer á este ilustrado público, para tener el honor de dar una ligera muestra de sus respectivos talentos y del sistema de la declamacion Española. Algunos de estos artistas han representado con suceso y aplausos generales en varios teatros de Europa y de América. Uno de ellos es bien conocido de muchas personas que ecsisten en Nueva-Orleans, como primer actor, otro, émulo del célebre Maiques, el Talma Español, tienen adquirida, en su larga carrera teatral una reputacion bien asentada. Estos y los demas actores, deseosos de agradar á los amantes de la escena y á sus amigos, limitados por otra parte en el estrecho circulo de su reducida compañia, han convenido en dar cuatro representaciones dramaticas, acompañadas de sainetes y de bailes nacionales, como el bolero, fandango, minuet afandangado, que serán ejecutados por dos bailarines bien conocidos y celebrados.

El *Orestes de Alfieri*, tragedia traducida por el poeta sevillano Solis, será representada con todo el esmero que permiten las circunstancias: en ella desempeñaran el papel de Orestes el Sr. Bernardo Aresilla, primer actor que ha sido en los teatros de la corte con Maiques y de varias provincias de España: el Sr. Diego M. Garai, primer actor en diferentes teatros de España y América llenará el de Pilades: las señoras Garcia y Martinez, los de Clitemnestra y Electra.

La segunda tragedia será el *Oscar*, traducida por el Sr. J. N. Gallego, poeta Espagnol de nuestros dias, harto conocido por sus poesias liricas y varias traduciones de Osian.

La comedia, *Lo cierto por lo dudoso*, del antiguo teatro Español, de Lope de Vega, rival y contemporaneo de Shakspear, y retocada por Trueres, presentara, por la pureza de su diccion y por el tornéo de las frases galantes del tiempo, un modelo de lenguage.

El Veleta, comedia del Teatro Francés, traducida por el Sr. Tronera y Cossio, mostrará el ingenioso arte de naturalisar la palabra y el pensamiento de una lengua estrangera.

El Sr. Tiburcio Lopez y la Sra. Martinez Laran, sobre la escena, un buen modelo del gracioso bolero y del vivo y animado fandango.

Estos artistas se creen acreedores á una parte de esta indulgencia civil y estimulante que esclusivamente caracteriza al público de esta ciudad y cuyo que galardona los talentos de cualquiera género que se despliegan á su vista, disimulando y tolerando las faltas que, aun sin querer, se deslizan en la ejecucion de todo arte humano.

UN ESPAÑOL NATURALISADO.

4 de abril

AVIS AU PUBLIC.—Le hasard a réuni dans cette ville, une troupe d'acteurs Espagnols qui, encouragés par quelques amateurs, ont résolu de prendre des arrangemens avec l'administration du Théâtre d'Orléans, toujours empressée de saisir l'occasion d'être agréable au public, afin d'avoir l'honneur de donner un échantillon de leurs talens et du système de déclamation espagnole. Plusieurs de ces artiste ont joué avec succès sur divers théâtres d'Europe et d'Amérique. Un d'entr'eux est bien connu de diverses personnes de la Nouvelle-Orléans, comme acteur distingué; un autre, émule du célèbre Maïques le Talma de l'Espagne, dans sa longue carrière théâtrale, s'est acquis une réputation méritée. Ces artistes et leurs camarades, désirant répondre aux vœux des amateurs de la scène, et de leurs amis, mais restreints par le petit nombre de leur troupe, se proposent de donner quatre représentations dramatiques, accompagnées de *Sainetes* (petites pièces) et de danses nationales, telles que le balero, le fandango, le menuet fandango, qui seront exécutées par deux danseurs très renommés. L'Oreste d'Alfieri, traduit par Solis, poète de Séville, sera représenté avec tout l'ensemble possible. Le rôle d'Oreste sera rempli par Bernardo Arecilla, premier acteur, qui a joué sur les théâtres de la Cour et dans plusieurs provinces d'Espagne avec Maïques. Diego M. Garay, premier acteur de différens théâtres d'Espagne et d'Amérique, remplira le rôle de Pilade. Mesdames Garcia et Martinez joueront les rôles d'Electre et de Clytemnestre.

La seconde tragédie représentée sera celle d'*Oscar*, traduite par F. N. Gallego, poète espagnol de nos jours, bien connu par ses poésies lyriques et diverses traductions d'Ossian.

La comédie intitulée le *Certain pour l'Incertain*, de l'ancien théâtre espagnol de Lopez de Vega, contemporain et rival de Shakespeare, retouchée par Figueros, offrira un modèle de style, de pureté de langage, et donnera une idée de la tournure des phrases galantes du tems.

Le *Girouette*, comédie du théâtre français, traduite par Mr. Trueva y Cossio, offrira un modèle de l'art de rendre avec naturel les pensées et le langage d'un idiôme étranger.

Mr. Tiburcio Lopez et Mme Martinez, donneront sur la scène une idée des grâces du bolero et de la piquante vivacité du fandango; ces artistes croient avoir quelque titre à l'indulgence et aux encouragemens du public de cette ville, qui ne les refuse jamais aux talents de ceux qui se dévouent à ses plaisirs, et qui est toujours prêt à excuser les imperfections inséparables de tous les arts.

4 avril—2 UN ESPAGNOL NATURALISÉ.

100 SACS Café fin vert, en débarquement du brick Belvidere, vis-à-vis les Magasins bleus, à vendre par

4 avril J. W. ZACHARIE & Co.

LES soussignés ont transporté leur comptoir dans la maison situé vis-à-vis celle qu'ils occupaient, rue Toulouse, no. 56.

PERRET & CHARBONNET.

4 avril

CACAO DE CARACAS.—Recividos y en venta 25 sacos de cacao, fresco de Caracas. Dara raton, al sellos

4 de abril—3 OLIVER ARIN.

VENTES À L'ENCAN.

VENTE SANS RÉSERVE.
PAR T. MOSSY.

LE 20 avril courant, il sera positivement vendu, à midi précis, au Café de la Bourse, au coin des rues Chartres et St. Louis,

23 TERRAIN, composant les lots Nos. 8, 9, 11 12, 13, 14, 60, 104, 105 & 182, partie faisant face à la rue des Champs-Elysées, le long de laquelle passe le chemin à coulisse, et partie situés dans le nouveau faubourg Franklin, dont le plan est exposé à la Bourse.

Les dits terrains appartenant à N. N. Destréhan.

Conditions: Un cinquième comptant, la balance à un, deux, trois et quatre ans, en billets endossés à la satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

A la charge par les acquereurs de se faire mettre en poss